



Chomérac, le 2 mars 2022

# CONSEIL MUNICIPAL

**7 Mars à 18h30**

*Salle du Triolet*

## **ORDRE DU JOUR**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2022
- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
- 1. Débat sur la contribution financière à la protection sociale complémentaire
- 2. Sollicitation d'une subvention dans le cadre de la DETR pour le réaménagement de la route de Privas et de la route du Pouzin
- 3. Sollicitation d'une subvention dans le cadre de la DETR pour la restauration de la Grande fontaine
- 4. Sollicitation d'une subvention dans le cadre de la DETR pour l'extension de la vidéoprotection des lieux de culte
- 5. Adhésion « Emerveillées par l'Ardèche »
- 6. Convention de dépôt d'œuvre « La toinette »
- 7. Convention entre le Syndicat mixte du Coiron au Rhône et la Commune de Chomérac relative à l'entretien de la végétation le long d'un cours d'eau
- 8. Autorisation d'aliénation de la parcelle – cadastré ZI n° 1015
- 9. Autorisation d'aliénation de l'immeuble situé 103 rue de la République – cadastré F n° 987
- 10. Budget principal - Approbation du compte de gestion 2021
- 11. Budget principal - Approbation du compte administratif 2021
- 12. Affectation des résultats